

Activités Sociales et Culturelles : Chaud devant pour la restauration !



Septembre 2026 – IL – DOGO

Une fausse joie, un e-mail trompeur et un couperet administratif : entre la règle des 15 minutes à pied et la réalité du terrain, il n'y pas qu'un seul pas... Vos élus CFE-CGC Orange Grand Ouest défendent une évidence : le droit au choix. La gestion déléguée de la restauration collective suscite des tensions et de la désinformation sur le terrain, **la CFE-CGC revendique un véritable droit de regard**, déléguer la gestion ne doit jamais signifier abdiquer tout contrôle sur un budget colossal de plusieurs millions d'euros.

Fausse joie pour les salariés rouennais !

Un e-mail de la Direction Déléguée à la Restauration (DDR) est à l'origine de la confusion : il annonçait par erreur que les salariés étaient enfin éligibles aux Titres Restaurant (TR) !

Vos représentants CFE-CGC de la Direction Orange Grand Ouest avaient émis l'idée d'une solution de bon sens : **laisser aux collègues le choix entre la subvention au Restaurant Inter-Entreprises (RIE), « Le Carré Mailleau » à Rouen, et les Titres Restaurant.**

Mais la Direction, et ceux qui lui ont délégué cette gestion, campent sur des positions administratives. La règle est implacable : si vous vous situez à 15 minutes ou moins à pied d'un RIE, vous ne pouvez pas prétendre aux TR. **Une formule stricte, digne d'un menu « entrée-plat, mais pas de plat-dessert » !**

La réalité du terrain : une course contre la montre !

Vos représentants locaux ont chronométré le parcours piéton. Résultat :

- **Un bon marcheur, par beau temps**, met effectivement environ **15 minutes** pour l'aller... et autant pour le retour.
- Cela laisse à peine 30 minutes sur place pour déjeuner, à condition que la file d'attente ne soit pas trop longue pour espérer avaler un repas complet et éventuellement un café !

« Le seul mauvais choix, c'est l'absence de choix ».

Si la CFE-CGC gérait la restauration, nous ferions **le choix de la flexibilité** :

- ♦ **Maintenir la subvention au RIE** pour celles et ceux dont l'organisation le permet.
- ♦ **Proposer les Tickets Restaurant** pour offrir une vraie alternative : acheter ses courses pour confectionner son repas du midi, ou profiter des commerces et boulangeries de proximité pour s'offrir une véritable pause déjeuner reposante.

Sondage restauration : la Direction pavane, la réalité est bien plus nuancée !

Commençons par un constat partagé : ce sondage met en avant de réels points de satisfaction qu'il convient de souligner.

- ♦ **Le taux de satisfaction atteint 77% au niveau national**, en hausse régulière sur trois ans (70% en 2024, 74% en 2025, 77% en 2026).
- ♦ **La satisfaction des restaurants Orange (RIO) bondit à 81% (+4 points)**, avec 30 restaurants affichant plus de 80% de satisfaction et 18 sites atteignant ou dépassant les 90% (ex : Lannion à 95%, Nantes Estuaire à 90%).
- ♦ **La satisfaction des bénéficiaires de TR explose à 92% (+15 points)**, portée par une forte hausse des « très satisfaits » (+17 points), confirmant l'utilité du dispositif.
- ♦ Les équipes de restauration, **la qualité de l'accueil** et la variété de l'offre restent des piliers fortement appréciés par les convives.



Passons aux choses sérieuses et abordons ce que la Direction préfère pudiquement dissimuler sous le tapis...

- ♦ **Le taux de participation s'effondre à 22,5% en 2026** (contre 29% en 2024 et 24% en 2025). Avec seulement 11 002 réponses pour 49 006 envois, près de 8 salariés sur 10 ne se sentent plus concernés ou ne répondent même pas, fragilisant la légitimité statistique des résultats.

- ♦ **La satisfaction pour les Restaurants Inter-Entreprises et Inter-Administratifs stagne à un niveau médiocre de 63%** De plus, 10 structures n'ont même pas eu assez de réponses pour être analysées, témoignant d'un décrochage sur ces sites.
- ♦ Des contrastes géographiques et des fermetures inévitables : malgré de beaux scores sur certains sites, **8 restaurants Orange restent sous la barre des 70% de satisfaction**, sans compter les fermetures actées (comme Caen Carpiquet en octobre 2026).
- ♦ **Des attentes persistantes non résolues** : les mêmes points noirs reviennent année après année : **la gestion des flux de personnes, la difficulté d'accéder à une offre de qualité en fin de service**, et la régularité de la cuisine dans certains RIE.
- ♦ **Le rapport qualité/prix grimpe à la 3^{ème} place des préoccupations des salariés (48%)**, signe d'une sensibilité accrue aux coûts et en phase avec l'actualité économique.



Le plébiscite des Titres-Restaurant...

Parallèlement, la satisfaction des bénéficiaires de TR (92% de satisfaction) confirme que **les salariés plébiscitent la souplesse...**

En s'accrochant à une gestion déléguée rigide et en agitant les chiffres flatteurs de ses sondages, la Direction fait diversion.

Pour vos élus CFE-CGC le compte n'y est pas.

Transparence et droit de regard

Une opposition de principe à la gestion déléguée : Conformément à l'accord du 31 mai 2019, la gestion des activités sociales et culturelles de restauration relève de la compétence exclusive des CSEE. L'expérience montre qu'une gestion directe par les élus fonctionne aussi bien, voire mieux !

Stop aux intox et à la désinformation : La CFE-CGC ne prône pas le « tout TR » et ne vise pas la disparition des restaurants collectifs (plusieurs conventions ont été signées localement hors gestion déléguée).

De même, nous rejeter la responsabilité des plus de 80 fermetures de restaurants depuis 2020 relève de la propagande électorale : **ces fermetures incombent aux choix des regroupements de salariés** liés aux différents « SDIT » (Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial).

Le droit de connaître les coûts : L'opacité sur la communication de certaines données économiques ne permet pas d'effectuer une analyse qui permettrait l'anticipation.

Un budget colossal qui exige un vrai contrôle : En 2025, la gestion mutualisée représente 67,46 millions d'euros pour 54 513 délégants au niveau national, soit environ **6,42 millions d'euros pour les 5 192 salariés du territoire Grand Ouest (1 237 € par délégant)**.

Être associés, pas spectateurs : Déléguer la gestion ne signifie pas déléguer les yeux fermés, la CFE-CGC exige un véritable droit de regard sur l'utilisation du budget et une réelle concertation sur les projets locaux, bien loin des décisions unilatérales constatées aujourd'hui.

Soutenez la CFE-CGC en 2027 afin de récupérer la gestion du budget des ASC qui comprend donc celui de la restauration. Le financement de la restauration, ne doit pas conférer le rôle de gestionnaire à la Direction qui la subventionne !

Vos élus CFE-CGC ont proposé à l'ensemble des représentants du personnel de notre CSEE (Comité Social et Economique d'Etablissement) de dénoncer l'accord de délégation de gestion de la restauration pour en reprendre le contrôle, tous ont refusé.

La dénonciation de cet accord n'a qu'un seul objectif, celui de répondre à cette mission qui incombe à vos élus et de **pouvoir bénéficier d'une gestion transparente du budget qui se doit d'être juste et équitable pour tous**. Nous voulons que chacun d'entre vous puisse profiter du choix entre RIE et TR et ne pas vous imposer l'un ou l'autre !

Cyberattaque des sites ASC

À la suite de l'incident informatique ayant touché les sites web des Activités Sociales et Culturelles, les équipes d'Orange Cyber Défense sont mobilisées pour identifier et analyser l'origine de l'attaque. Une solution transitoire sera rapidement déployée pour garantir la continuité des prestations. Vos élus CFE-CGC restent pleinement mobilisés et vous tiendront informés de l'évolution de la situation. Chaque chose en son temps : place d'abord à la sécurisation et au rétablissement des services, avant de tirer, le moment venu, tous les enseignements de cet événement.



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**



Vos représentants de la commission restauration :
Isabelle Rossolin - 07 86 09 76 67
Brice Imbert - 06 47 93 87 32
Martial Lageon - 06 86 13 62 61

cfeorange.org

Pour recevoir nos publications : <https://cfeorange.org/S0iLels>

